

15<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

15<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	1 fr. 25
» 2 <sup>e</sup> page	2 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**L'Emir Abd-El-Krim affirme son amitié pour la France. — Le protocole de Genève, la Grande-Bretagne et les Dominions. — Autour de la crise politique allemande : à la recherche des « démocrates ». — Les dettes interalliées et les sacrifices de la France. Un émouvant discours de M. Marin.**

Les difficultés rencontrées par l'Espagne au Maroc ont éveillé en France des inquiétudes.

On s'est demandé si Abd-El-Krim, grisé par ses succès, n'étendrait pas son hostilité à notre pays.

Un de nos confrères, du Journal, M. Jacques Marsillac, est allé interroger à ce sujet l'émir Abd-El-Krim.

Des déclarations, très catégoriques, du chef marocain, nous retiendront dans les passages suivants concernant son attitude à l'égard de la France :

« Nous voulons le Rif et rien de plus, déclare Abd-El-Krim. Loin d'être l'ennemi des Français, j'ai toujours manifesté, publiquement et dans le privé, mon désir absolu de m'entendre avec eux. A un moment où vous traversiez des circonstances difficiles, j'ai écrit aux chefs qui me sollicitaient de me mettre à leur tête et de marcher contre vous, pour leur signifier mon refus et leur conseiller, leur ordonner même, de rester en paix. Cela, je l'ai fait dire, je l'ai écrit à maintes reprises à vos gouvernants. Je n'ai jamais reçu même une réponse de simple courtoisie. »

Puis, sur une nouvelle question de notre confrère, Abd-El-Krim insiste :

« Je vous répète que je considère la France comme la reine en quelque sorte de l'Islam. Je sais que, loin d'opprimer mes coreligionnaires, vous les aidez. De même je souhaite, moi, qu'on laisse chez nous toute liberté aux chrétiens d'exercer leur religion. Elles sont toutes bonnes d'ailleurs, ces religions, la vôtre pour vous, la nôtre pour nous. Il suffit pour s'entendre sur ce point-là, comme sur tout le reste, d'y mettre de part et d'autre une sincère bonne volonté. »

Nous ne pouvons que nous féliciter des bonnes dispositions à notre égard de l'émir Abd-El-Krim.

Le gouvernement britannique se proposait de réunir à Londres, en mars prochain, une Conférence impériale spéciale, destinée à rechercher les bases d'un accord entre la Grande-Bretagne et les divers Dominions britanniques quant à l'accueil à réserver au protocole de Genève.

Cette conférence impériale n'aura pas lieu.

Un communiqué officiel du Colonial Office indique, en effet, que « les exigences parlementaires dans plusieurs Dominions rendent impossible l'envoi de délégués autorisés à Londres. »

Cette situation ne saurait surprendre et la Conférence impériale semblait, par avance, condamnée à ne pas se réunir : non seulement, plusieurs Premiers Ministres ne pouvaient songer à se rendre en Europe pour examiner la seule question du protocole, mais encore plusieurs Dominions ne se sont pas fait faute de refuser toute adhésion au protocole.

Dans ces conditions, le Cabinet de Londres n'a plus qu'à poursuivre avec les divers Dominions les conversations particulières engagées au sujet des problèmes soulevés par le protocole.

Ces conversations donneront-elles un résultat satisfaisant ?

Pour l'instant, le seul résultat tangible est l'ajournement à une date indéterminée de l'application du Protocole de Genève.

En un sens même, l'existence de celui-ci est remise en question.

Il est douteux, en effet, que les ratifications nécessaires à la mise en application du Protocole — ratifications de la majorité au moins des membres du Conseil et de dix membres de la Société — soient données à temps.

Jusqu'ici seule la France a ratifié. La Grande-Bretagne ajourne sa décision, suivie du Japon et de l'Italie.

Au total, il apparaît de plus en plus probable que la prochaine Assemblée de la Société des Nations devra reprendre à pied d'œuvre le problème de la sécurité.

Le dénouement de la crise gouvernementale allemande par un ministère de droite incite plus d'un esprit français à la réflexion.

Evidemment, la déception est grande pour tous ceux qui croyaient à la « démocratie allemande ».

Il y croyaient peut-être un peu trop.

Du moins, il convient de rendre justice à ceux d'entre eux qui, en toute loyauté, reconnaissent que les partis de gauche allemands ont déçu leurs espérances.

Dans l'ère Nonnette, M. Victor Basch déclare :

« C'en est donc fait ! Après les élections du 7 décembre qui ont marqué un glissement certain de l'Allemagne vers les gauches, puisque celles-ci ont gagné deux millions et demi de voix et que le vainqueur incontesté de la lutte électorale a été le parti socialiste avec ses 123 mandats, après les élections de gauche c'est un ministère de droite qui arrive au pouvoir. »

Et M. Victor Basch de crier au paradoxe :

« Eh bien, non ! Il y a pas de paradoxe. La vérité est beaucoup plus simple : le Reich a un gouvernement de droite uniquement par la faute des éléments démocratiques. »

Le Quotidien écrit à ce sujet les lignes significatives suivantes :

« Nous ne voulons, certes, pas douter de la sincérité des hommes qui ont entrepris de ramener le Reich dans les voies de la conciliation, de l'entente et de la paix. »

« Mais on doit reconnaître qu'ils n'y mettent ni l'esprit de sacrifice, ni la ferveur que l'on attendait d'eux. »

« On n'eût pas réussi à constituer, malgré la volonté clairement exprimée du pays, un gouvernement national-monarchiste, si les partis démocratiques avaient montré plus d'union, plus d'habileté, plus d'énergie. »

Le Quotidien ajoute :

« Dans un moment où il fallait recourir, on élargit la déchirure. La responsabilité est grande de ceux qui déchirèrent, mais aussi de ceux qui laissent déchirer. »

L'aveu est à retenir.

On ne saurait, en effet, déclarer plus clairement que la « démocratie » allemande ne tient encore qu'un rôle effacé, très effacé.

Or, c'est là un fait dont il convient de tenir compte dans nos relations avec l'Allemagne.

Retenons un second aveu, dû celui-ci à M. Victor Basch.

Victor Basch, dans sa déception, reconnaît que « pendant des années, la politique extérieure du Vorparlaments socialiste ne se distinguait guère de celle des démocrates nationalistes du Berliner Tageblatt. »

Faut-il s'étonner de cette attitude des socialistes allemands ?

Le marxisme est d'inspiration franchement impérialiste.

Et si les socialistes allemands sont socialistes en politique intérieure, ils sont avant tout et surtout allemands dès qu'intervient la politique extérieure.

Cette attitude explique bien des choses !

Au cours du débat qui se poursuit à la Chambre sur la politique étrangère, M. Louis Marin est intervenu, mercredi, pour prononcer un discours, éloquent certes, mais encore utile.

Il a eu ce bonheur d'inspiration de recueillir lui, orateur de l'opposition, les applaudissements de la Chambre entière, à la seule exception de l'extrême gauche, socialistes compris.

Le Président du Conseil a tenu à remercier sans réserve l'ancien ministre des régions libérées pour son plaidoyer.

De fait, M. Louis Marin ne se proposait qu'un but : plaider la cause de la France ; la plaider sans doute auprès de l'opinion française, mais la plaider aussi et surtout auprès de nos Alliés.

Et son langage traduisait si bien le sentiment unanime, il exprimait si bien ce que chacun pense en son for intérieur, que la Chambre, émue, a communiqué un moment dans la même émotion patriotique.

Le discours de M. Louis Marin ne se résume pas : il veut être lu. Voici seulement la thèse développée avec une éloquence prenante :

Pour établir sérieusement l'état des dettes, il faut commencer par établir l'état des apports de chacun dans l'entreprise commune que fut la guerre soutenue contre les puissances de proie.

Or, qui oserait nier que l'apport de la France fut supérieur à celui de n'importe lequel de ses alliés ?

Hélas ! le compte de nos morts et de nos invalides et le compte de nos ruines, que nous nous efforçons depuis cinq ans à relever par nos propres moyens, sont trop clairement établis pour qu'on puisse en contester l'exactitude.

La vérité est que la France a donné le meilleur d'elle-même pour assurer le salut de tous et qu'il y aurait une véritable injustice à lui réclamer toutes les sommes qu'elle dut emprunter pour soutenir la lutte jusqu'à la victoire finale.

Au total, la conscience morale universelle exige que le problème des dettes interalliées soit traité sur la base de la compensation des charges de guerre : c'est dans cette voie et dans cette voie seulement qu'on peut trouver une solution au problème, parce que, seule, elle s'inspire du droit et de l'équité.

Puissent les paroles de M. Louis Marin, interprète si bien inspiré de la pensée française unanime, être entendues de nos alliés !

M. D.

## INFORMATIONS

### Le désarmement de l'Allemagne

Le rédacteur diplomatique du « Daily Telegraph » écrit qu'au cours des derniers jours, les gouvernements alliés et plus spécialement celui de Londres se sont prononcés en faveur de l'envoi d'une nouvelle note provisoire à l'Allemagne, pour répondre à la récente note de M. Stresemann.

Selon ce rédacteur, les gouvernements alliés espèrent de la sorte pouvoir gagner du temps pour examiner plus à fond le rapport de la commission de contrôle militaire et décider dans quels termes la note finale sera rédigée.

On ne saurait, en effet, déclarer plus clairement que la « démocratie » allemande ne tient encore qu'un rôle effacé, très effacé.

Or, c'est là un fait dont il convient de tenir compte dans nos relations avec l'Allemagne.

Retenons un second aveu, dû celui-ci à M. Victor Basch.

Victor Basch, dans sa déception, reconnaît que « pendant des années, la politique extérieure du Vorparlaments socialiste ne se distinguait guère de celle des démocrates nationalistes du Berliner Tageblatt. »

Faut-il s'étonner de cette attitude des socialistes allemands ?

Le marxisme est d'inspiration franchement impérialiste.

Et si les socialistes allemands sont socialistes en politique intérieure, ils sont avant tout et surtout allemands dès qu'intervient la politique extérieure.

Cette attitude explique bien des choses !

Au cours du débat qui se poursuit à la Chambre sur la politique étrangère, M. Louis Marin est intervenu, mercredi, pour prononcer un discours, éloquent certes, mais encore utile.

Il a eu ce bonheur d'inspiration de recueillir lui, orateur de l'opposition, les applaudissements de la Chambre entière, à la seule exception de l'extrême gauche, socialistes compris.

Le Président du Conseil a tenu à remercier sans réserve l'ancien ministre des régions libérées pour son plaidoyer.

De fait, M. Louis Marin ne se proposait qu'un but : plaider la cause de la France ; la plaider sans doute auprès de l'opinion française, mais la plaider aussi et surtout auprès de nos Alliés.

Et son langage traduisait si bien le sentiment unanime, il exprimait si bien ce que chacun pense en son for intérieur, que la Chambre, émue, a communiqué un moment dans la même émotion patriotique.

Le discours de M. Louis Marin ne se résume pas : il veut être lu. Voici seulement la thèse développée avec une éloquence prenante :

Pour établir sérieusement l'état des dettes, il faut commencer par établir l'état des apports de chacun dans l'entreprise commune que fut la guerre soutenue contre les puissances de proie.

Or, qui oserait nier que l'apport de la France fut supérieur à celui de n'importe lequel de ses alliés ?

Hélas ! le compte de nos morts et de nos invalides et le compte de nos ruines, que nous nous efforçons depuis cinq ans à relever par nos propres moyens, sont trop clairement établis pour qu'on puisse en contester l'exactitude.

Le bloc réactionnaire, constitué par les populistes et les conservateurs, a provoqué, mercredi, au Landtag de Prusse, des scènes tumultueuses, au cours desquelles le président du conseil Braun a été qualifié de traître par un député de droite, ce qui n'empêcha pas le docteur Braun de s'écrier :

« La Prusse conservatrice a poussé à la guerre avant 1914. Aujourd'hui encore, les nationalistes font de l'excitation guerrière. »

M. Severing s'exprima dans le même sens.

« Je condamne, dit-il, le traité de Versailles, mais je ne cesserai jamais de répéter que la politique impériale en 1914 a créé l'atmosphère qui a abouti à l'explosion de la guerre. »

A ces mots, populistes et conservateurs ont quitté la salle en proférant des injures et des menaces à l'adresse du président du conseil contre lequel ils ont même fait mine de vouloir se jeter.

Encore un scandale financier

La « Gazette de Voss » déclare savoir de source bien informée qu'un fonctionnaire d'Etat du Reich aurait accordé un crédit de 7 millions et demi de marks-or à la Société industrielle Mannesmann, sans garantie suffisante.

La « Gazette de Voss » attend la réponse des personnalités impliquées dans cette affaire et déclare : « Si vraiment l'affaire s'est passée comme on le dit, on peut se demander laquelle des deux : de l'affaire Barnat ou de l'affaire Mannesmann est la plus grave. »

Un ancien combattant, devenu muet au cours de la guerre, à la suite de l'explosion d'un obus, a recouvré la parole dans de curieuses circonstances. Il s'était rendu au Grand-Théâtre de Leeds pour assister à une des fêtes qui se donnent tous les ans à l'époque de Noël et du nouvel An. A un certain moment, les vêtements de l'acteur principal devaient prendre feu. Le muet, qui ignorait la chose, en fut tellement saisi, qu'il se mit à parler aux personnes qui se trouvaient à côté de lui.

En Angleterre

Un spectacle d'une féerie, un muet de la guerre retrouve la parole

Un ancien combattant, devenu muet au cours de la guerre, à la suite de l'explosion d'un obus, a recouvré la parole dans de curieuses circonstances. Il s'était rendu au Grand-Théâtre de Leeds pour assister à une des fêtes qui se donnent tous les ans à l'époque de Noël et du nouvel An. A un certain moment, les vêtements de l'acteur principal devaient prendre feu. Le muet, qui ignorait la chose, en fut tellement saisi, qu'il se mit à parler aux personnes qui se trouvaient à côté de lui.

En Amérique

Contre les armements navals anglais

D'après une résolution proposée au Sénat par l'économiste M. Mac Kellar, il sera demandé au président Coolidge d'ordonner une enquête pour savoir si la Grande-Bretagne a violé le traité de désarmement en construisant les cuirassés Rodney et Nelson.

Mme Ferguson, gouverneur du Texas, impose sans pitié les fumeurs

Le Parlement du Texas s'est réuni le 20, pour prendre connaissance du message de Mme Ferguson, première femme américaine élue gouverneur d'Etat.

Entre autres recommandations, Mme Ferguson a proposé le vote d'une loi frappant les cigarettes d'un impôt dont le produit serait consacré à l'instruction publique.

En Russie

Le sort de Trotsky

Selon une dépêche de Moscou à l'« Ikstrabladet », la population ignore où est M. Trotsky. Personne ne le voit. Sa femme et son fils ont aussi disparu. Ses vieux parents ont été envoyés à Elisabetgrad. Son frère a été rappelé de la légation d'Helsingfors. Ses amis, le général Baltinski et le colonel Lebedef notamment ont été disgraciés. M. Frunze est le véritable commissaire du peuple à la guerre soviétique. Les paysans croient que M. Trotsky subit ce traitement parce qu'il voulait améliorer leur sort.

Chambre des Députés

Séances du 22 janvier 1925

MATIN

La Chambre continue la discussion du budget des affaires étrangères. M. Soulier soutient le maintien de l'ambassade au Vatican et il parle en faveur des œuvres françaises en Turquie.

M. Herriot dit que lorsqu'il est arrivé au pouvoir, la situation de ces œuvres était compromise.

M. Oberkirch parle du trouble de conscience que la politique du Gouvernement a provoqué en Alsace. M. Herriot dit que lorsqu'il a été l'objet d'injures abominables, pour lui, il ne confond pas l'Alsace et la Lorraine avec les personnes qui représentent la lutte contre l'esprit des lois de la République.

M. Oberkirch répond que le Gouvernement actuel a profondément divisé l'Alsace. M. Weil dit que ce débat sur l'Alsace n'aurait pas dû venir à l'occasion du budget des affaires étrangères.

M. Oberkirch examine les résultats de la politique du Gouvernement en ce qui concerne les relations franco-allemandes. Il reproche l'abandon de la Ruhr. M. Herriot proteste et dit que l'Angleterre est hostile à la politique de la Ruhr.

Son

Le Président met aux voix une proposition tendant à l'affichage du discours de M. Louis Marin. Le quorum n'étant pas atteint, il faudra procéder à un second tour de scrutin.

### Proclamation de la République en Albanie

L'Assemblée nationale a proclamé à l'unanimité la République. Elle a décidé que ce jour sera considéré comme fête nationale.

### Les souverains yougoslaves viendront en France

Les souverains yougoslaves feront la visite, déjà annoncée, au Président de la République française vers le milieu du mois de mai. Cette visite officielle durera trois jours. Le couple royal visitera les régions dévastées en compagnie du Président.

### Au Maroc espagnol

Le Directoire annonce que la colonne du général Saro a opéré entre Ben Mesaud et le littoral, aux confins de la zone internationale. Elle a ramassé les morts ennemis et a fait des prisonniers.

### Les croiseurs espagnols bombardent les Andjeras

Les croiseurs espagnols embossés dans le détroit de Gibraltar, entre Tarifa et la pointe de Malabata, ont bombardé le côté des Andjeras.

### Un soldat français tué

Les journaux de Tanger protestent contre les chutes répétées de bombes dans la zone internationale, par suite d'erreurs ou d'accidents.

Des protestations officielles ont été faites auprès du gouvernement espagnol, qui a donné l'ordre de respecter scrupuleusement la neutralité, un soldat français, gardien du phare de Malabata, a été tué par un obus.

Cette mort a causé dans la ville une vive émotion.

### Tirages financiers

Du 22 janvier

Ville de Paris 1892

Le numéro 371.374 gagne 100.000 francs.

Le numéro 543.122 gagne 50.000 francs.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 10.000 francs : 181.135 et 277.066.

Trente numéros sont remboursables chacun par 1.000 francs.

1.253 numéros sont remboursables au pair.

Communes 1912

Le numéro 994.576 gagne 100.000 francs.

Le numéro 1.116.617 gagne 10.000 francs.

Douze numéros gagnent chacun 1.000 francs.

Cent numéros sont remboursés chacun par 500 francs.

### Chambre des Députés

Séances du 22 janvier 1925

MATIN

La Chambre continue la discussion du budget des affaires étrangères. M. Soulier soutient le maintien de l'ambassade au Vatican et il parle en faveur des œuvres françaises en Turquie.

M. Herriot dit que lorsqu'il est arrivé au pouvoir, la situation de ces œuvres était compromise.

M. Oberkirch parle du trouble de conscience que la politique du Gouvernement a provoqué en Alsace. M. Herriot dit que lorsqu'il a été l'objet d'injures abominables, pour lui, il ne confond pas l'Alsace et la Lorraine avec les personnes qui représentent la lutte contre l'esprit des lois de la République.

M. Herriot proteste contre ces paroles ; il n'a jamais eu de responsabilité pour les actes et les paroles de citoyens étrangers qui viennent en France.

M. Oberkirch conclut en reprochant au Gouvernement d'avoir mené une politique contraire aux intérêts de la nation.

M. Briand prend la parole pour défendre le maintien de l'ambassade au Vatican. Il n'y a, dit-il, aucune impossibilité à notre représentation à Rome. Il dit qu'à Genève, il a eu des conversations avec les délégués de toutes les nations et que ceux-ci ont déclaré que leur intérêt et celui de la France étaient d'être représentés au Vatican.

Le Vatican, dit M. Briand, représente une force morale considérable et il rappelle l'opinion, à ce sujet, de tous les principaux hommes politiques, même anticléricals. Les hommes de la Révolution eux-mêmes décidèrent d'avoir un représentant à Rome.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

## CHRONIQUE LOCALE

### Réparera-t-on la gaffe ?

Les protestations continuent contre les poursuites intentées par le Gouvernement contre des journaux.

Les Associations de la presse sont unanimes pour manifester leur étonnement, leur mécontentement au sujet de l'attitude à l'égard de la presse, d'un Gouvernement qui se proclame défenseur des libertés !

Hier, c'était le Syndicat de la presse parisienne qui protestait. L'Association des journalistes républicains départementaux a fait, à son tour, entendre sa protestation.

Aujourd'hui, c'est le Comité Général des Associations de presse qui a adopté la motion suivante :

« Le comité général des associations de la presse française, soucieux de la sauvegarde des droits et des libertés de la presse, regrette l'atteinte portée à la loi de 1881 par les poursuites récemment engagées contre un journal parisien. »

Il est à souhaiter que le Gouvernement comprenne la gaffe qu'il a commise et, qu'en toute sincérité, il reconnaisse son erreur.

Mais les Associations de la presse française ne demandent pas de... pitié ; elles ne demandent même pas que le Gouvernement fasse le geste d'Alphonse XIII, roi d'Espagne, qui a retiré la plainte en diffamation qu'il avait portée, en vertu de la loi de 1881 sur la presse, contre le grand écrivain espagnol Blasco Ibañez, réfugié sur le territoire français.

Certains ont estimé que le geste du roi Alphonse XIII était chevaleresque ! Nous le croyons aussi. Mais nous sommes, davantage persuadé que s'il a retiré sa plainte, c'est parce qu'il se doutait que l'opinion française n'aurait pas accueilli avec faveur et sans une véhémence protestation, une condamnation contre le grand écrivain espagnol.

Au surplus, il a craint aussi que dans un prétoire de France, s'élevât un réquisitoire ardent de la démocratie française contre la dictature que subit le peuple espagnol.

Mais puisque le geste d'Alphonse XIII est proclamé magnifique par les amis de la dictature espagnole, comment le Gouvernement français qui, certainement, a la prétention de ne pas chasser les boîtes de Primo de Rivera, n'aurait pas le même geste à l'égard d'un journaliste français ?

Et comment, après le geste du roi d'Espagne, le Gouvernement si libéral, si démocratique actuel, de M. Herriot, ne propose-t-il pas immédiatement aux Chambres d'abroger l'article stupide de la loi de 1881 sur la presse, qui permet à un souverain étranger de poursuivre en diffamation, un journaliste, en France, qui lui aurait dit de dures vérités ?

Ce n'est pas la même chose, répondront les familiers du Gouvernement actuel. Et pourquoi ?



### NOUBLIEZ PAS CEÇI !!

Quelques Sacs pour Dames : portefeuille, porte-monnaie, en cuir maroquin et cuir artistique sont à SACRIFIER pour la réclamation de la maison.  
C'est pourquoi ils se vendent 40 0/0 moins cher que partout ailleurs.  
**POPOVITCH, Coiffeur pour Dames**  
4, rue-Marchal-Foch, CAHORS

### Arrondissement de Cahors

#### Catus

**Conseil municipal.** — Le Conseil municipal de Catus se réunira, dimanche, à 14 h. 30, à l'effet d'examiner une demande de concession d'éclairage électrique, adressée à la commune, sur son invitation, par la voie de la presse, aux divers usiniers s'occupant d'éclairage électrique.

**Concours des P. T. T.** — Dans le dernier concours d'admission aux Postes et Télégraphes, nous relevons avec plaisir le nom de Mlle Madeleine Mourgues, notre charmante compatriote.  
Nos plus sincères félicitations.

**Battue aux sangliers.** — Les chasseurs Ganil, de Pancelot, et Laporte, de Flory, ont tué, dimanche dernier, dans une battue organisée par la société « La St-Hubert Caussienne », un superbe sanglier du poids de 80 kilos.

Deux autres bêtes furent blessées, car on retrouva des traces de sang sur un long parcours.

Nos félicitations aux deux adroits chasseurs et à la société de chasse dont M. Boyer, de Salvezou, est le président actif et débrouillard.

#### Pélagacy

**Probité.** — M. Dablanc Alain, à Labraserie, commune de Pélagacy, a trouvé un portefeuille contenant une somme importante qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire.  
Nos félicitations.

#### Castelfranc

**Concours des P. T. T.** — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Jeanne Giphoul, la plus jeune fille du sympathique industriel de Castelfranc, a été reçue avec le n° 367 au dernier concours des P. T. T., et nommée dans la région de Paris.

Nos vives félicitations à la jeune lauréate et à ses parents.

**Démographie.** — Pendant l'année 1924, il a été enregistré à Castelfranc : 4 mariages, 7 naissances et 13 décès.  
C'est un bien triste bilan pour notre coquet et cher petit village.

### Arrondissement de Figeac

#### Figeac

**Conseil municipal.** — Le Conseil municipal de Figeac s'est réuni le 21 janvier 1925 à 20 h. 30 sous la présidence de M. le Docteur F. Pezet, maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.  
Une offre de prix faite par les propriétaires riverains de la nouvelle voie de dégagement de la place Vival en vue de l'achat à la ville d'une certaine surface de terrain disponible le long de leurs immeubles ayant été jugée insuffisante, le Conseil donne mandat à M. le maire et à M. Geny, conseiller municipal, de s'entendre avec les propriétaires intéressés aux mêmes intérêts de la ville.

Dans le but de favoriser le développement du nouveau quartier de la ville qui est en train de se créer à la suite du lotissement de Clermont et afin d'y encourager la construction de maisons d'habitation, le Conseil décide que la canalisation actuelle pour la distribution de l'eau sera prolongée sur la route de Lissac jusqu'à la nouvelle voie de dégagement. Puisqu'il est trop tard pour songer à cela, nous sommes toujours certain que le renom sportif de notre cité est entre de bonnes mains.

**Football rugby.** — Dimanche dernier, l'U. S. de Saint-Céré a battu l'équipe correspondante de l'U. S. de Beaulieu par 51 points (15 essais, 3 buts) à zéro.

Saint-Céré possède une équipe active, qui aurait pu aisément gagner les championnats de quatrième série. Puisqu'il est trop tard pour songer à cela, nous sommes toujours certain que le renom sportif de notre cité est entre de bonnes mains.

**Thémines**  
**Effondrement.** — Un affaissement soudain du sol, d'une profondeur de deux mètres, vient de se produire dans l'intérieur de la vieille tour située dans les dépendances des écoles. De ce fait, Mme Delpech, l'institutrice, a failli être victime d'un grave accident. Cette tour bâtie sur un rocher surplombant le ruisseau à peu de distance du gouffre, faisait partie des remparts du château seigneurial. Un affaissement semblable, mais plus considérable, se produisit un peu plus loin, il y a quelques années, et provoqua la démolition complète d'une maison inhabitée depuis peu. Il est certain que cette partie basse de Thémines, avoisinant le gouffre, est constamment menacée par l'action des eaux qui minent le sous-sol. Il serait prudent, pour certains propriétaires, de surveiller attentivement les effets de ce travail souterrain.

Marie-Louise-Yvonne-Reine; Laborie Gaston-Isidore-Philippe et Anicet Berthe-Marie-Louise.

Décès : Magnaval Rosalie, Vve Rigal, 72 ans; Miermont Marie, Vve Vival, 81 ans; Bories Marie, Vve Lugan, 62 ans.

#### Cajaro

**Nos puits à sec.** — En ce moment presque tous les puits de Cajaro sont à sec et l'on se demande comment on arriverait à combattre un incendie en ville en ce moment.

La plupart de ces puits sont au moins foncés à 4 mètres au-dessous du niveau des eaux actuelles de la rivière et cependant la nappe d'eau qui alimente nos puits est à sec.

Ce phénomène s'explique par les boues de lavage des charbons des Cies houillères du bassin de Decazeville, qui tapissent le fond du lit d'une couche imperméable que seule peut enlever une forte crue.

Le seul moyen pratique pour alimenter les pompes à incendie serait l'établissement d'une moto-pompe qui, par un tuyau, refoulerait l'eau jusque dans le bassin de la pompe de la mairie où elle serait puisée avec les seaux.

Tout un quartier de la ville risque d'être détruit par un incendie.  
Nous espérons que le Conseil municipal voudra bien se préoccuper de cette situation.

#### Marcilhac

**Planteurs de tabac.** — Le syndicat des planteurs de tabac, a tenu mercredi dernier 21 janvier, une réunion à la préfecture du Lot à laquelle assistaient M. le Préfet du Lot, M. le Directeur des tabacs, M. Larnaudie, conseiller général et M. Pradines, maire de Marcilhac, délégué du Syndicat. Il a été décidé que les experts des tabacs qui avaient lieu le lundi de chaque semaine auraient lieu, dorénavant, le dimanche, avant midi.

Il faut souligner que cette mesure permettra aux planteurs qui livraient le lundi et qui se trouvaient dans l'obligation de séjourner trois jours à Cahors, de rentrer chez eux le dimanche au soir.

#### Bédour

**Nécrologie.** — Le jeune Emile Pezet, du moulin de Bédour, vient d'être brusquement enlevé à l'affection de ses parents.

Les élèves, garçons et filles, des écoles de Bédour auxquels s'était joint une foule nombreuse, ont accompagné leur petit ami au cimetière.

A Mme et M. Fernand Pezet, à la grand-mère, Mme veuve Pezet, à toute la famille nous adressons l'expression de nos condoléances attristées et bien sincères.

#### St-Céré

**Fillette noyée.** — Une enfant des époux Couzy, métayers à la Vautte, près Saint-Céré, âgée de trois ans, s'étant baignée dans le ruisseau de ses parents est tombée dans un puisard près duquel elle jouait.

Sa mère s'étant mise à sa recherche a aperçu le corps de la pauvre petite flottant sur l'eau. Un docteur appelé en toute hâte ne put que constater le décès.

Nos sincères condoléances aux parents désolés.

**Football rugby.** — Dimanche dernier, l'U. S. de Saint-Céré a battu l'équipe correspondante de l'U. S. de Beaulieu par 51 points (15 essais, 3 buts) à zéro.

Saint-Céré possède une équipe active, qui aurait pu aisément gagner les championnats de quatrième série. Puisqu'il est trop tard pour songer à cela, nous sommes toujours certain que le renom sportif de notre cité est entre de bonnes mains.

**Thémines**  
**Effondrement.** — Un affaissement soudain du sol, d'une profondeur de deux mètres, vient de se produire dans l'intérieur de la vieille tour située dans les dépendances des écoles. De ce fait, Mme Delpech, l'institutrice, a failli être victime d'un grave accident. Cette tour bâtie sur un rocher surplombant le ruisseau à peu de distance du gouffre, faisait partie des remparts du château seigneurial. Un affaissement semblable, mais plus considérable, se produisit un peu plus loin, il y a quelques années, et provoqua la démolition complète d'une maison inhabitée depuis peu. Il est certain que cette partie basse de Thémines, avoisinant le gouffre, est constamment menacée par l'action des eaux qui minent le sous-sol. Il serait prudent, pour certains propriétaires, de surveiller attentivement les effets de ce travail souterrain.

**Thémines**  
**Effondrement.** — Un affaissement soudain du sol, d'une profondeur de deux mètres, vient de se produire dans l'intérieur de la vieille tour située dans les dépendances des écoles. De ce fait, Mme Delpech, l'institutrice, a failli être victime d'un grave accident. Cette tour bâtie sur un rocher surplombant le ruisseau à peu de distance du gouffre, faisait partie des remparts du château seigneurial. Un affaissement semblable, mais plus considérable, se produisit un peu plus loin, il y a quelques années, et provoqua la démolition complète d'une maison inhabitée depuis peu. Il est certain que cette partie basse de Thémines, avoisinant le gouffre, est constamment menacée par l'action des eaux qui minent le sous-sol. Il serait prudent, pour certains propriétaires, de surveiller attentivement les effets de ce travail souterrain.

**Thémines**  
**Effondrement.** — Un affaissement soudain du sol, d'une profondeur de deux mètres, vient de se produire dans l'intérieur de la vieille tour située dans les dépendances des écoles. De ce fait, Mme Delpech, l'institutrice, a failli être victime d'un grave accident. Cette tour bâtie sur un rocher surplombant le ruisseau à peu de distance du gouffre, faisait partie des remparts du château seigneurial. Un affaissement semblable, mais plus considérable, se produisit un peu plus loin, il y a quelques années, et provoqua la démolition complète d'une maison inhabitée depuis peu. Il est certain que cette partie basse de Thémines, avoisinant le gouffre, est constamment menacée par l'action des eaux qui minent le sous-sol. Il serait prudent, pour certains propriétaires, de surveiller attentivement les effets de ce travail souterrain.

**Thémines**  
**Effondrement.** — Un affaissement soudain du sol, d'une profondeur de deux mètres, vient de se produire dans l'intérieur de la vieille tour située dans les dépendances des écoles. De ce fait, Mme Delpech, l'institutrice, a failli être victime d'un grave accident. Cette tour bâtie sur un rocher surplombant le ruisseau à peu de distance du gouffre, faisait partie des remparts du château seigneurial. Un affaissement semblable, mais plus considérable, se produisit un peu plus loin, il y a quelques années, et provoqua la démolition complète d'une maison inhabitée depuis peu. Il est certain que cette partie basse de Thémines, avoisinant le gouffre, est constamment menacée par l'action des eaux qui minent le sous-sol. Il serait prudent, pour certains propriétaires, de surveiller attentivement les effets de ce travail souterrain.

**Thémines**  
**Effondrement.** — Un affaissement soudain du sol, d'une profondeur de deux mètres, vient de se produire dans l'intérieur de la vieille tour située dans les dépendances des écoles. De ce fait, Mme Delpech, l'institutrice, a failli être victime d'un grave accident. Cette tour bâtie sur un rocher surplombant le ruisseau à peu de distance du gouffre, faisait partie des remparts du château seigneurial. Un affaissement semblable, mais plus considérable, se produisit un peu plus loin, il y a quelques années, et provoqua la démolition complète d'une maison inhabitée depuis peu. Il est certain que cette partie basse de Thémines, avoisinant le gouffre, est constamment menacée par l'action des eaux qui minent le sous-sol. Il serait prudent, pour certains propriétaires, de surveiller attentivement les effets de ce travail souterrain.

**Thémines**  
**Effondrement.** — Un affaissement soudain du sol, d'une profondeur de deux mètres, vient de se produire dans l'intérieur de la vieille tour située dans les dépendances des écoles. De ce fait, Mme Delpech, l'institutrice, a failli être victime d'un grave accident. Cette tour bâtie sur un rocher surplombant le ruisseau à peu de distance du gouffre, faisait partie des remparts du château seigneurial. Un affaissement semblable, mais plus considérable, se produisit un peu plus loin, il y a quelques années, et provoqua la démolition complète d'une maison inhabitée depuis peu. Il est certain que cette partie basse de Thémines, avoisinant le gouffre, est constamment menacée par l'action des eaux qui minent le sous-sol. Il serait prudent, pour certains propriétaires, de surveiller attentivement les effets de ce travail souterrain.

**Thémines**  
**Effondrement.** — Un affaissement soudain du sol, d'une profondeur de deux mètres, vient de se produire dans l'intérieur de la vieille tour située dans les dépendances des écoles. De ce fait, Mme Delpech, l'institutrice, a failli être victime d'un grave accident. Cette tour bâtie sur un rocher surplombant le ruisseau à peu de distance du gouffre, faisait partie des remparts du château seigneurial. Un affaissement semblable, mais plus considérable, se produisit un peu plus loin, il y a quelques années, et provoqua la démolition complète d'une maison inhabitée depuis peu. Il est certain que cette partie basse de Thémines, avoisinant le gouffre, est constamment menacée par l'action des eaux qui minent le sous-sol. Il serait prudent, pour certains propriétaires, de surveiller attentivement les effets de ce travail souterrain.

**Thémines**  
**Effondrement.** — Un affaissement soudain du sol, d'une profondeur de deux mètres, vient de se produire dans l'intérieur de la vieille tour située dans les dépendances des écoles. De ce fait, Mme Delpech, l'institutrice, a failli être victime d'un grave accident. Cette tour bâtie sur un rocher surplombant le ruisseau à peu de distance du gouffre, faisait partie des remparts du château seigneurial. Un affaissement semblable, mais plus considérable, se produisit un peu plus loin, il y a quelques années, et provoqua la démolition complète d'une maison inhabitée depuis peu. Il est certain que cette partie basse de Thémines, avoisinant le gouffre, est constamment menacée par l'action des eaux qui minent le sous-sol. Il serait prudent, pour certains propriétaires, de surveiller attentivement les effets de ce travail souterrain.

**Thémines**  
**Effondrement.** — Un affaissement soudain du sol, d'une profondeur de deux mètres, vient de se produire dans l'intérieur de la vieille tour située dans les dépendances des écoles. De ce fait, Mme Delpech, l'institutrice, a failli être victime d'un grave accident. Cette tour bâtie sur un rocher surplombant le ruisseau à peu de distance du gouffre, faisait partie des remparts du château seigneurial. Un affaissement semblable, mais plus considérable, se produisit un peu plus loin, il y a quelques années, et provoqua la démolition complète d'une maison inhabitée depuis peu. Il est certain que cette partie basse de Thémines, avoisinant le gouffre, est constamment menacée par l'action des eaux qui minent le sous-sol. Il serait prudent, pour certains propriétaires, de surveiller attentivement les effets de ce travail souterrain.

**Thémines**  
**Effondrement.** — Un affaissement soudain du sol, d'une profondeur de deux mètres, vient de se produire dans l'intérieur de la vieille tour située dans les dépendances des écoles. De ce fait, Mme Delpech, l'institutrice, a failli être victime d'un grave accident. Cette tour bâtie sur un rocher surplombant le ruisseau à peu de distance du gouffre, faisait partie des remparts du château seigneurial. Un affaissement semblable, mais plus considérable, se produisit un peu plus loin, il y a quelques années, et provoqua la démolition complète d'une maison inhabitée depuis peu. Il est certain que cette partie basse de Thémines, avoisinant le gouffre, est constamment menacée par l'action des eaux qui minent le sous-sol. Il serait prudent, pour certains propriétaires, de surveiller attentivement les effets de ce travail souterrain.

**Thémines**  
**Effondrement.** — Un affaissement soudain du sol, d'une profondeur de deux mètres, vient de se produire dans l'intérieur de la vieille tour située dans les dépendances des écoles. De ce fait, Mme Delpech, l'institutrice, a failli être victime d'un grave accident. Cette tour bâtie sur un rocher surplombant le ruisseau à peu de distance du gouffre, faisait partie des remparts du château seigneurial. Un affaissement semblable, mais plus considérable, se produisit un peu plus loin, il y a quelques années, et provoqua la démolition complète d'une maison inhabitée depuis peu. Il est certain que cette partie basse de Thémines, avoisinant le gouffre, est constamment menacée par l'action des eaux qui minent le sous-sol. Il serait prudent, pour certains propriétaires, de surveiller attentivement les effets de ce travail souterrain.

**Thémines**  
**Effondrement.** — Un affaissement soudain du sol, d'une profondeur de deux mètres, vient de se produire dans l'intérieur de la vieille tour située dans les dépendances des écoles. De ce fait, Mme Delpech, l'institutrice, a failli être victime d'un grave accident. Cette tour bâtie sur un rocher surplombant le ruisseau à peu de distance du gouffre, faisait partie des remparts du château seigneurial. Un affaissement semblable, mais plus considérable, se produisit un peu plus loin, il y a quelques années, et provoqua la démolition complète d'une maison inhabitée depuis peu. Il est certain que cette partie basse de Thémines, avoisinant le gouffre, est constamment menacée par l'action des eaux qui minent le sous-sol. Il serait prudent, pour certains propriétaires, de surveiller attentivement les effets de ce travail souterrain.

**Thémines**  
**Effondrement.** — Un affaissement soudain du sol, d'une profondeur de deux mètres, vient de se produire dans l'intérieur de la vieille tour située dans les dépendances des écoles. De ce fait, Mme Delpech, l'institutrice, a failli être victime d'un grave accident. Cette tour bâtie sur un rocher surplombant le ruisseau à peu de distance du gouffre, faisait partie des remparts du château seigneurial. Un affaissement semblable, mais plus considérable, se produisit un peu plus loin, il y a quelques années, et provoqua la démolition complète d'une maison inhabitée depuis peu. Il est certain que cette partie basse de Thémines, avoisinant le gouffre, est constamment menacée par l'action des eaux qui minent le sous-sol. Il serait prudent, pour certains propriétaires, de surveiller attentivement les effets de ce travail souterrain.

**Thémines**  
**Effondrement.** — Un affaissement soudain du sol, d'une profondeur de deux mètres, vient de se produire dans l'intérieur de la vieille tour située dans les dépendances des écoles. De ce fait, Mme Delpech, l'institutrice, a failli être victime d'un grave accident. Cette tour bâtie sur un rocher surplombant le ruisseau à peu de distance du gouffre, faisait partie des remparts du château seigneurial. Un affaissement semblable, mais plus considérable, se produisit un peu plus loin, il y a quelques années, et provoqua la démolition complète d'une maison inhabitée depuis peu. Il est certain que cette partie basse de Thémines, avoisinant le gouffre, est constamment menacée par l'action des eaux qui minent le sous-sol. Il serait prudent, pour certains propriétaires, de surveiller attentivement les effets de ce travail souterrain.

**Thémines**  
**Effondrement.** — Un affaissement soudain du sol, d'une profondeur de deux mètres, vient de se produire dans l'intérieur de la vieille tour située dans les dépendances des écoles. De ce fait, Mme Delpech, l'institutrice, a failli être victime d'un grave accident. Cette tour bâtie sur un rocher surplombant le ruisseau à peu de distance du gouffre, faisait partie des remparts du château seigneurial. Un affaissement semblable, mais plus considérable, se produisit un peu plus loin, il y a quelques années, et provoqua la démolition complète d'une maison inhabitée depuis peu. Il est certain que cette partie basse de Thémines, avoisinant le gouffre, est constamment menacée par l'action des eaux qui minent le sous-sol. Il serait prudent, pour certains propriétaires, de surveiller attentivement les effets de ce travail souterrain.

**Pharmacie ouverte.** — C'est la pharmacie au service des assurés le service après-demain, lundi 26 courant.

#### Labastide-Murat

**Dans les postes.** — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Marguerite Siviès et Cassan viennent d'être reçues à l'examen du concours de dame employée des postes et des télégraphes. Mlle Cassan exerce déjà depuis longtemps à notre bureau de poste où elle a su s'attirer la sympathie du public.

Nous leur adressons nos bien sincères félicitations.

**L'éclairage électrique.** — Labastide, à l'instar de beaucoup de localités plus importantes, va enfin être dotée de l'éclairage électrique et de la force motrice mise au service des industries locales. La commission provisoire chargée d'examiner les divers devis, a droit aux félicitations de la population pour la diligence avec laquelle elle a choisi le projet le plus avantageux pour tous, parmi les quatre qui lui furent soumis.

La maison Gilbert et Cie de Paris est donc concessionnaire et ce, sans bourse délier pour la commune. On ne pouvait espérer une solution aussi rapide et aussi économique.

Le conseil municipal appelé à délibérer, a accordé la concession quarante-neuf ans, sur douze votants.

Les travaux préparatoires d'installation commenceront immédiatement après l'approbation préfectorale et trois mois après nous serons gratifiés de l'éclairage tant désiré.

Nous reviendrons sur cette question en temps opportun.

**La question des colis-postaux.** — Du temps des courriers hippobombes, nous recevions les colis-postaux avec une régularité parfaite. Lousiet, le vouturier modèle, consciencieux et exact, livrait à domicile tous les paquets arrivant en gare de Gramat.

Depuis que nous nous sommes modernisés et que les autobus desservent notre localité, à la perfection, nous sommes obligés de prier et supplier pour avoir le moindre colis, et après deux ou trois jours d'attente impatiente. Et puis, quand ce colis arrive au bureau des autobus à Labastide, on vous invite poliment, — quand on vous rencontre dans la rue, — à passer le prendre. Nous nous demandons quand lira cette manière de faire si préjudiciable au commerce local. On semble, en agissant ainsi, nous faire regretter le passé.

Il paraît qu'il n'y a plus de correspondant de chemin de fer. Pourquoi cela ? A quoi sert le progrès ?

**Un commerçant.**  
**Médaille Militaire.** — MM. Alazard, chef de brigade, et Conquet, gendarme, viennent d'être décorés de la médaille militaire, pour leurs longs et loyaux services.

**Salvatic**  
**Succès.** — Nous apprenons avec plaisir la nomination de Mlle Irène Vergnes, petite-fille de Figeac, l'estimée propriétaire de notre ville en qualité de dame employée des P. T. T., dans la région du Nord.

Mlle Vergnes vient d'être reçue dans un excellent rang au dernier concours.  
A notre compatriote nos bien sincères félicitations.

**Nécrologie.** — Nous apprenons avec peine la mort de Mme Marianne Manières, belle-mère de M. Conti, courtier en noix, à Salvatic.

En cette pénible circonstance, nous présentons aux familles Conti-Manières l'expression de nos bien sincères condoléances.

**Dégagnac**  
**Conseil municipal.** — Le conseil municipal s'est réuni dimanche, 18 janvier, en session extraordinaire.

M. Nadal, adjoint, faisant fonction de maire, a présidé la séance.

Le conseil, sur la proposition de son président, a désigné, M. Faurie, maire de Rampoux, comme commissaire enquêteur, chargé de recevoir les réclamations sur le projet de construction du chemin vicinal, n° 6, de Dégagnac à Salvatic par St-Avit.

Délégation est ensuite donnée à M. Rodès Paul, qui sera assisté de MM. Delord et Delrieu, conseillers, pour représenter M. le maire à l'adjudication dudit chemin.

Une demande de M. Castagnol adjudicataire du port gratuit des dépêches dans la commune, et relative au port des appels téléphoniques, est rejetée.

Le conseil étudie ensuite l'importante question des droits de place. Après un examen approfondi de la question, le conseil décide de supprimer tous les droits perçus à ce titre ; seuls sont maintenus, les droits de pesage et de stationnement des animaux.

Par suite de cette décision, tous les divers droits de place, que devaient payer les marchands forains, étalagistes, déballageurs et autres petits marchands ou monteurs d'attractions, cessent d'être perçus, à dater du 1<sup>er</sup> avril prochain.

Bénéficiaire de la même franchise, tous ceux, qui, sur les petits marchés, vendent : poules, oies, canards, gibiers, œufs, légumes, etc., etc.

**Hors séance.** — Hors séance, huit conseillers : MM. Nadal, Brunet, Calmon, Delrieu, Mégès, Rodès, Delord et Lamontagne, ont adressé à M. Fabre, maire, qui a envoyé sa démission de maire à M. le Préfet, un ordre du jour de confiance.

**Au sujet de certaines craintes.** — Nous croyons pouvoir rassurer ceux que la suppression des droits de place, qui est unanimement approuvée, laisse inquiets au sujet du matériel nécessaire aux forains.

Le matériel existant n'appartenant pas à la commune, ces craintes paraissent justifiées. Mais nos renseignements nous permettent de dire qu'aucune crainte n'est à envisager à ce sujet, car, éventuellement une personne qui dispose d'un matériel approprié, le mettrait, en cas d'abus, gratuitement à la disposition des intéressés.

**Réunion des planteurs.** — Vu le petit nombre de présents à la réunion des planteurs de tabacs, syndiqués, a été renvoyée au dimanche, 1<sup>er</sup> mars.

**CHEZ NOS VOISINS**  
**FUMEL**  
**Enfant tué par une auto**

Mercredi soir, vers 18 heures, un jeune enfant de trois ans et demi, d'origine espagnole, qui avait trompé

la surveillance de sa mère, s'engagea imprudemment sur la route, au lieu dit Métairie-Basse, au moment même où passait une camionnette conduite par M. Barrière fils, charcutier à Fumel.

Ce dernier n'eut pas le temps d'éviter le malheureux bambin, qui fut violemment heurté par la roue du véhicule et expira presque aussitôt.

### Dernière heure

#### Chambre des Députés

Séances du 23 janvier 1925  
MATIN

La Chambre procède à un second tour de scrutin sur la demande d'affichage des discours de M. Louis Marin. Par 290 voix contre 224, cette demande est repoussée.

La Chambre discute les interpellations sur la crise des loyers et la construction d'habitations à bon marché.

M. Payer dit que la seule solution, c'est la construction d'immeubles, et pour cela, il faut faire appel à l'initiative privée et l'encourager.

M. Godart dit qu'il étudiera avec attention la question et un ordre du jour de confiance est voté par 400 voix contre 26.

#### Soir

M. Desjardins proteste contre les conditions dans lesquelles l'affichage des discours de M. Marin n'a pas été voté. M. Painlevé lui refuse le droit de rectification. Un tumulte éclate ; la séance est suspendue.

A la reprise de la séance, la Chambre continue la discussion du budget des affaires étrangères. M. Herriot répond aux divers orateurs. Il déclare et rappelle les discours qu'il prononça le 18 novembre 1920 contre la reprise des relations avec le Vatican.

La combattra encore. Il dit que pendant la guerre, le pape observa une étrange neutralité, parce que le pape n'admet pas le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. Il rappelle que la Belgique catholique fut victime de la barbarie allemande et que le Pape, à ce moment-là, n'avait pas fait entendre la voix de la justice.

M. Herriot déclare qu'en combattant la reprise des relations avec le Vatican, il n'a aucune pensée hostile à la religion. Il parle des intérêts français en Orient : ce n'est pas le catholicisme qui protège les intérêts français en Orient, c'est la France. En Extrême-Orient, la nomination d'une délégation apostolique est contraire à notre protectorat.

M. Herriot fait ensuite le procès des diverses encyclopiques contre la loi de séparation, contre les lois laïques, il conclut en disant « qu'il faut choisir non pas seulement entre l'ambassade avec le Concordat et l'Eglise libre dans l'Etat libre, mais il faut choisir entre notre conception de l'Etat moderne indépendant et l'ultra-montanisme. Il ajoute : « La Papauté moderne a renoncé à l'idée ancienne de sa monarchie universelle, mais son dessein actuel est de se constituer en pouvoir d'arbitrage à l'intérieur des nations et même entre les nations. Mais, en face de cette idée, il y a nos lois laïques qui disent que la nation est souveraine et que nul n'a le droit de se mettre au-dessus de ces lois. »

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

**REMERCIEMENTS**  
Madame veuve François BESSE; Madame et Monsieur John O'DONOVAN, Ingénieur et leurs enfants; Madame et Monsieur Jean BESSE, étudiant en Droit; Madame veuve François DULAC, née BESSE; Madame et Monsieur Victor BESSE, trésorier honoraire de la Caisse d'Epargne; Madame et Monsieur J. CAPELLE, ancien négociant; Madame et Monsieur Eugène ALBERT, négociant;

Madame et Monsieur Pierre BESSE, avocat à la Cour; Madame et Monsieur Louis BESSE, trésorier de la Caisse d'Epargne et leurs enfants; Madame et le Docteur Maurice BESSE et leurs enfants;

Monsieur le Docteur Georges ALBERT et sa fille et tous les autres parents et alliés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Monsieur François BESSE**  
Substitut du Procureur de la République à Bordeaux  
Ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats

**PÂTISSERIE SUISSE**  
Ancienne Maison LATZY-GUILLORE-ALADEL  
**M. SALABERT S<sup>r</sup>**  
rue Maréchal-Foch, CAHORS

M. SALABERT, ancien pâtissier à Puy-L'Evêque et à Gramat, à l'honneur d'informer les nombreux clients de la Maison qu'il continue à exploiter le fonds de

**PÂTISSERIE SUISSE** de M. ALADEL et qu'il s'efforcera de conserver la bonne renommée de la Maison en confectionnant une pâtisserie exquise avec des produits de premier ordre.

Spécialité de coques de Gramat  
Truffes et petits Rocamadour

**Recherche PROPRIÉTÉ** vingtaine d'hectares, situation agréable, Bâtiments bien, toutes cultures, Vignes et Prés appréciés.

**Recherche DOMAINE** vingtaine d'hectares, situation agréable, Bâtiments bien, toutes cultures, Vignes et Prés appréciés et bonne Maison Maître.

Adressez à **BONOTTO, 5, pl. Bayard, TOULOUSE**

**ON DEMANDE DES OUVRIERS**  
A l'Usine d'Angély

**TRICOTEUSES** rondes et rectilignes toutes tailles, prix de gros. Cat. Ech. Apprent. Grat. S'adr. **LA LABORIEUSE, 35, Cours Pasteur, BORDEAUX.**

**RELIGIEUSE** donne secret pour guérir: Pigeon, Hémorroïdes, Malin Néra, à Nantes.

**Le nouveau gouvernement**  
Un Comité révolutionnaire a été constitué.

Il aurait fait prisonnier le Premier Ministre, M. Altamirano.

Un message de la junte rappellerait l'ancien président Alessandri.

Le général Dainelli a pris la présidence du Conseil en remplacement de M. Altamirano.

Le Comité Révolutionnaire a fermé les bureaux du journal le *Diario Illustrado*.

**Le calme règne**  
Jusqu'ici le calme règne dans la ville de Santiago et dans tout le Chili.

Toutefois on ignore si toute l'armée obéira aux ordres du Comité Révolutionnaire.



**Gardez**  
ce teint de jeune fille

Gardez ce teint de jeune fille qui donne tant de charme; prolongez votre vie de jolie femme. Vous y parviendrez tout simplement en substituant aux savons de toilette ordinaires le Savon Palmolive garanti sans suif.

Il est fait avec des produits qui adoucissent réellement la peau: les huiles de Palme et d'Olive pures, combinées et saponifiées de façon exclusive. Chaque soir faites votre toilette à fond au Savon Palmolive, massez légèrement votre visage avec sa mousse crémeuse, rincez ensuite à l'eau fraîche et séchez sans frotter. C'est le moyen réellement efficace d'augmenter l'éclat de votre teint et la beauté de votre épiderme: essayez....

Garanti sans suif  
Prix: 2 fr. 25

**SAVON PALMOLIVE**  
Fabrication Française

**GRANDE TRANSFORMATION de la Maison CHABERT**

Tailleur sur Mesure et Confection  
67, boulevard Gambetta  
(En face l'Hôtel des Ambassadeurs)

A l'occasion de sa transformation LA MAISON met en vente UN STOCK DE COMPLETS à des prix défiant toute concurrence. Tous ces Articles sont garantis de première qualité. Spécialité de Vêtements de Travail noirs garantis indestructibles. RAYON DE CHEMISERIE, FAUX-COLS & CRAVATES. Imperméables « LA LORRAINE » garantis sur facture. LA MAISON EST OUVERTE DIMANCHES ET JOURS DE FÊTES toute la journée.

ETUDES DE

**Maitre TARAYRE**  
NOTAIRE A FIGEAC (LOT)

**Maitre G. FONTANGES**  
Docteur en Droit  
AVOUÉ A FIGEAC (LOT)

**VENTE DE MEUBLES**

Il sera procédé le dimanche premier février mil neuf cent vingt-cinq à deux heures du soir, par le ministère de Maitre TARAYRE, notaire à Figeac, commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques de meubles, linges et objets mobiliers dépendant de la succession bénéficiaire de la dame Maria PIPI, en son

vivant, sans profession, veuve de Monsieur Michel FALRET, demeurant à Figeac.

Les objets à vendre consistent notamment en: lits garnis, armoires, chaises, buffet, ustensiles de cuisine, vaisselle, linge, etc....

Cette vente aura lieu dans la maison où se trouvent les dits objets, sise à Figeac, rue du Palais Saint-Marie, et en exécution d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal civil de Figeac en date du vingt-deux janvier mil neuf cent vingt-cinq, enregistrée.

Elle sera faite au plus offrant et dernier enchérissseur, au comptant, sous peine de folle enchère et il sera perçu 10 pour cent en sus du prix pour frais de vente.

Pour extrait conforme: FONTANGES, avoué.

Pour tous renseignements s'adresser à Maitre TARAYRE, notaire à Figeac, et à Maitre FONTANGES, avoué à Figeac.

**SURDITÉ**

**BOURDONNEMENTS, DURETÉ D'OUÏE**

VAINCUS sans opérations sans drogues.

**HARRYS**

PAR LA METHODE

spécialiste en prothèse auriculaire.

95, rue des Boulets - Paris (XI<sup>e</sup>)

Par l'application de cette remarquable méthode, des milliers de sourds ont retrouvé la joie d'entendre et les succès remportés par M. HARRYS ont consacré la valeur de sa méthode.

Enfin l'entendu, normalement et mes bourdonnements ont disparu! Telle est l'affirmation de nombreux « sourds » ayant eu recours à la méthode Harrys.

**10.000 FRANCS** seront attribués à une œuvre de charité si ces témoignages ne sont pas authentiques.

Monsieur Harrys, Je suis heureux de vous annoncer que par l'application de votre méthode, je suis complètement guéri de ma surdité. Je vous remercie.

RAGAIN Hippolyte, à Goux, par Dole (Jura).

Monsieur Harrys, Après deux mois d'application de votre méthode, je suis complètement guéri de ma surdité qui datait de 15 ans.

BAUDIN, Pont des Trois Sautais, Aix-en-Provence (B.-d.-R.).

Devant des résultats aussi probants, M. HARRYS pour lui rendre visite de 9 h. à 5 h. dans les villes ci-dessous, où il fera gratuitement la démonstration de sa méthode.

Lurech, lundi 26 janvier, hôtel Beau-Rivage. Lalbenque, mardi 27, hôtel du Lion d'Or. Martel, mercredi 28, hôtel du Lion d'Or. Gourdon, jeudi 29, hôtel de l'Écu de France. Souillac, vendredi 30, Grand Hôtel Moderne. Cahors, samedi 31, hôtel des Ambassadeurs. Limoges, dimanche 1<sup>er</sup> février, hôtel de la Poste. Labastide-Murat, lundi 2, hôtel de la Boule d'Or.

Monsieur Harrys, Mon fils Claude était très sourd, or, grâce à l'application de votre méthode, il entend maintenant normalement de l'oreille droite. Je vous autorise à publier ma lettre.

MAUDAMEZ Aristide, à Foulény (Jura).

Monsieur Harrys, Atteinte de surdité complète, je certifie que, grâce à votre méthode, j'entends à présent distinctement et normalement. Je vous en remercie.

Mme MARTIN, à St-Geoire-en-Valdaine (Isère).

Montauq, mardi 3, hôtel de France. Puy-Evêque, mercredi 4, hôtel Veuve Cure. Patrac, jeudi 5, hôtel de la Paix.

St-Céré, vendredi 6, hôtel des Voyageurs. Figeac, samedi 7, hôtel Moderne des Voyageurs. Lacapelle-Marival, dimanche 8, hôtel Vanel. Gramat, lundi 9, hôtel de Bordeaux. Cajarc, mardi 10, hôtel des Voyageurs.

**Hôtel des Ventes**

4, rue Blanqui, à CAHORS

**OCCASIONS**

Rappelez-vous qu'à l'« Hôtel des Ventes », 4, rue Blanqui à CAHORS, il y a toujours un choix de meubles d'occasions et d'objets divers en très bon état. On achète et l'on fait aussi l'échange de meubles.

Actuellement à vendre: Grand Portail à deux ouvrants avec grille. — Tables de marbres pour café. — Choix de rouets anciens, etc.

**Bibliographie**

**LA NATURE**

La France possède actuellement deux autodromes, celui de Miramas et celui de Linas, le dernier construit, qui par sa situation aux portes de Paris, son site remarquable, ses dimensions et le soin de sa construction deviendra le champ clos de toutes les grandes courses futures. De multiples photographies, un texte clair, montrent aux lecteurs de La Nature ses caractéristiques et son mode d'établissement.

Le moteur Andreau est le perfectionnement le plus important apporté en ces dernières années au moteur à explosions, tant au point de vue de la puissance et du poids que de l'économie d'essence. La comparaison qu'on en fait avec le moteur ordinaire à 4 temps égaux montre bien tous ses avantages et l'avenir brillant qui lui est assuré.

Bien peu connaissent le lézard vert, si gracieux et de couleurs si riches. M. Rollinat a su l'observer, l'élever, presque le domestiquer, et les observations qu'il a pu ainsi recueillir sont de premier ordre, comme on en peut juger par le compte rendu qu'en donne La Nature.

Ce même numéro contient encore une bonne étude sur la réaction de Besredka qui sert à dépister la tuberculose au début, une description du nouvel accumulateur insulfatible de M. Féry, une statistique de la superficie et de la population des diverses contrées de la terre à la date d'aujourd'hui, des conseils de T. S. F., la présentation d'appareils pratiques, de nombreux renseignements utiles, etc.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie. 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

**UNE SURPRISE A NOS LECTRICES.**

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lectrices, qu'à l'occasion de la nouvelle année, le numéro de « La Femme chez Elle » du 15 Janvier contiendra le Bon-Prime d'un

Ravissant Fond de Coupe « Les Bleuets » (22 cm x 22 cm)

peint au pochoir sur toile rustique avec les fournitures de coton pour la broderie. Cet ouvrage, composé spécialement pour pouvoir être exécuté très rapidement et par toutes les mains même les moins expertes, sera une fois terminé d'un effet réellement artistique.

Nul doute que nos lectrices ne veuillent toutes posséder ce numéro exceptionnel qui contiendra en outre de nombreux modèles de charmants ouvrages de broderie avec d'intéressantes causeries et de multiples conseils pour la tenue et la décoration de l'intérieur.

Ce numéro exceptionnel sera en vente chez tous les marchands de journaux au prix ordinaire de 1 franc le numéro.

**Chemin de fer de Paris à Orléans**

LIVRET-GUIDE OFFICIEL  
Service d'Hiver 1924-1925

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente l'édition du Service d'Hiver de son Livret-Guide Officiel comportant l'horaire complet de ses trains au 11 octobre 1924.

Le Public peut se procurer ce Livret-Guide, le seul édité par les soins de la Compagnie, dans les Gares et Bureaux de Ville de son Réseau, au prix de 2 fr. 50 l'exemplaire.

Pour le recevoir franco, adresser la somme de 3 fr. 40 au Service de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, Paris (XIII<sup>e</sup>).

**Mise en vente d'Affiches Artistiques**

**Grands Châteaux de la Loire**

Amboise, Blois, Chambord, Chaumont, Chenonceaux, Langeais, Saurmur, Ussé, Villandry.

**Sites et Monuments de la Côte Sud de Bretagne**

Audierne, Douarnenez, Le Faouët.

**Paysages des Monts d'Auvergne et des Pyrénées**

Lac Chambon, Plomb du Cantal, Puy Mary, Cantelers, Luchon, Cité de Carcassonne.

**Vieilles Villes et Bourgades d'entre Loire et Garonne**

Albi, Beynac, Limoges, Rocamadour, Vallon d'Autoire.

**Vues du Maroc et d'Espagne**

Une porte à Fès, Pont de Tolède.

Ces affiches sont mises en vente au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert à Paris, au prix de 4 francs l'exemplaire (frais de port, 0 fr. 20 par affiche, en sus).

Réduction aux Membres de l'Enseignement

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant: M. DAROLLE.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

**INSTALLATION MODERNE**

**ATELIER PRINCIPAL:**

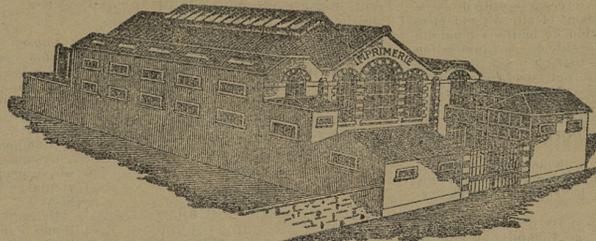
1, Rue des Capucins

**ANNEXE:**

4, Rue Frédéric-Suisse

**21 PRESSES**

**LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS**



vres qui n'avaient pas été dérangés depuis longtemps. M. Park déclara ne l'avoir jamais vue, non plus que Mme Buckley à qui nous montrâmes l'objet. Mr. Park m'invita à garder cette canne jusqu'à ce qu'on vint la réclamer, et je m'en suis servi à l'occasion, mais pas souvent. Mrs Buckley pourra vous confirmer le fait. Vous voyez donc que la canne en question était entre mes mains, une semaine au moins avant le jour où Stretton prétend me l'avoir vendue. Ma propriétaire a affirmé à Mr. Voakes que je ne l'avais pas prise avec moi depuis une semaine. Quand vous aurez vérifié ces assertions, il vous sera, je crois, difficile de trouver des motifs suffisants pour continuer à me détenir.

L'inspecteur Mathison ne répondit rien, mais frissonna rapidement un télégramme qu'il tendit à Voakes.

— Allez voir ce que cette femme de charge peut avoir à dire, relativement à la découverte de la canne, ordonna-t-il brusquement, et sur votre chemin, déposez ce télégramme. Pendant ce temps, Mr. Wilkinson vous attendra ici. Vous pouvez vous retirer, conclut-il, en s'adressant à Stretton qui, sans demander son reste, disparut aussitôt.

Ce fut une attente interminable. L'atmosphère de ces lieux officiels me semblait particulièrement oppressive. Je croyais rêver en me voyant dans ce bureau à l'ameublement sévère, assis en face de l'inspecteur

qui, méthodique, froid, avec des gestes précis, inscrivait sur un grand livre de mystérieuses entrées et sorties.

Les secondes se transformaient en minutes, les minutes devenaient des heures. A la fin pourtant, un pas que j'espérais depuis longtemps, résonna dans le corridor et Voakes reparut.

Vous avez vu la femme de charge? demanda l'inspecteur.

— Oui, Monsieur. Elle corrobore la déclaration de Mr. Wilkinson.

— Ah! fit le chef, puis, voyant entrer un de ses subordonnés porteur d'une dépêche, il ajouta: « Si je ne me trompe, voici la réponse du colonel Mainwaring ».

Il déchira l'enveloppe et lut.

— Le Colonel confirme les dates que vous avez données, Mr. Wilkinson et s'exprime à votre égard de la façon la plus flatteuse. Dans ces conditions, je ne crois pas nécessaire de vous retourner plus longtemps. Vous avez souffert quelque incommodité. Mais, errare humanum est.

— Alors, je suis libre de m'en aller? — Certainement. Pour vous, Mr. Voakes, et le regard de l'inspecteur au détective n'était pas exempt d'ironie: « Que ceci vous serve de leçon. Gardez-vous de l'impulsion première. C'est un défaut de jeunesse ».

N'eût été l'austérité du lieu, j'aurais ri volontiers de la recommanda-

tion. Attribuer une impulsion, quelle qu'elle fût, à ce personnage placide, à ce sphinx à visage humain, était en soi, la chose la plus comique.

Le détective n'indiqua pas, du reste, même d'un battement de paupière, qu'il eût été en quoi que ce soit mortifié par la mercuriale.

— Je me corrigerai en vieillissant, Monsieur, répondit-il paisiblement. Avec votre permission, j'emporterais cette pomme de canne. Je peux en avoir besoin.

L'inspecteur acquiesça, m'adressa un « Bonjour, Monsieur », très bref, et je fus rendu à la clarté du soleil. J'étais libre.

**CHAPITRE VI**

**UN COUP MANQUÉ**

En quittant Scotland Yard, j'adressai au ciel de ferventes actions de grâces. Je venais, en effet, d'échapper au danger le plus grave que puisse courir un homme.

Je me rappelais, malgré moi, une circonstance de ma vie de chasseur où, sur le point d'être écrasé par un géophant furieux, j'avais vu l'énorme bête tomber foudroyée à quelques pas de moi. J'avais, ce jour-là, senti la mort passer bien près de ma tête. Pas plus près cependant, me semblait-il, que dans le péril actuel.

Je frissonnai en songeant à ce qu'il serait advenu, si un hasard du ciel ne m'eût permis de fournir un démenti palpable aux apparences qui m'accablaient.

Je ne nourrissais, au surplus, aucun ressentiment contre mes accusateurs. Stretton avait été suggestionné par la conviction du détective et quant à Voakes, il n'avait fait que son devoir.

Bien plus, la personnalité remarquable de cet homme m'incitait à une admiration que les événements ultérieurs devaient accentuer encore. Le fait d'avoir été le sujet sur lequel il avait exercé son savoir-faire, ne diminuait en rien mon goût pour lui et je me promettais, si jamais dans une circonstance difficile j'avais besoin d'un policier habile, de faire appel à Anson Voakes.

Après les épreuves de ces dernières heures, on comprendra que j'eusse à réparer mes forces. J'entrai donc dans un restaurant et me fis servir un lunch sérieux, après quoi, allumant un cigare, j'entrepris, par les rues, une promenade sans but déterminé.

Perdu dans mes réflexions, je ne prêtai aucune attention aux lieux parcourus. Le crime dont mon infortuné patron avait été victime, offrait à mon intelligence une énigme assez troublante pour m'absorber exclusivement. J'avais beau chercher, réfléchir, je ne trouvais au macabre problème aucune solution acceptable.

La ténébreuse machination avait eu, à n'en pas douter, l'entourage de la victime pour théâtre, et, dans toute la maison je ne voyais que deux

nomms qui pussent être prononcés à ce propos: le capitaine Wilbram et Umasaga.

Quel bénéfice le Capitaine pouvait-il retirer de la mort immédiate de son oncle? C'est ce que je ne pouvais arriver à concevoir.

Au cours de cette conversation dont j'avais surpris quelques bribes, Mr. Park n'avait-il pas déclaré à son neveu qu'il changerait peut-être d'intentions à son égard. Il était donc absurde d'admettre que celui-ci eût délibérément étouffé dans l'ouf des espérances en cours de réalisation.

Umasaga, d'autre part, n'avait à ma connaissance, aucun grief sérieux contre le vieillard. Il pouvait s'être aperçu que Mr. Park ne le voyait qu'avec répugnance séjourner dans sa maison; il avait été réprimandé maintes fois avec une dureté que ne justifiaient guère ses fautes véniales; mais il n'avait donné aucun signe de ressentiment, et, à supposer même que les passions de cette âme fruste l'eussent porté à projeter une vengeance, il était bien improbable qu'il eût exercé celle-ci par des moyens aussi odieusement raffinés.

Le noir était fortement dépaycé par sa nouvelle existence, il ne sortait pas de la maison, si ce n'est pour une courte promenade le matin; ce qui eût été possible dans les déserts de l'Afrique devenait hors de question dans la région de Bayswater.

Feuilleton du « Journal du Lot » 40

**LA CANNE A POMME D'OR**

Adapté de l'Anglais

PAR

**E. Pierre LUGUET**

**CHAPITRE V**

**DEVANT L'INSPECTEUR**

— Je pense tout comme vous. Le colonel Mainwaring est exécuteur testamentaire d'un petit héritage que j'ai fait dans cette ville, et j'ai dû, à plusieurs reprises, aller le trouver pour régler mes affaires. C'est un vieil ami de ma famille, et quand je vais à Peterborough, c'est chez lui que je descends. Le hasard fait que j'ai été son hôte du vingt juin au soir jusqu'au vingt-quatre au soir. Il m'était donc matériellement impossible de me trouver dans la boutique de Stretton le vingt-trois. Un télégramme au colonel Mainwaring vous permettra de contrôler la véracité de mes assertions. Venons maintenant à la canne à la pomme d'ivoire. Cette canne est entrée en ma possession d'assez curieuse manière. Je l'ai trouvée, il y a trois semaines, en fouillant dans une armoire de la bibliothèque de Mr. Park, où je cherchais une carte du Canada que celui-ci désirait consulter. Elle était cachée derrière une pile de li-